



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question au Gouvernement n° 3585

Texte de la question

RÉGULATION DES MARCHÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Yves Cochet. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, tout le monde l'a dit, demain sera une journée cruciale pour l'avenir de l'euro, et plus généralement pour l'avenir de l'Europe.

Toutefois, quels que soient les résultats financiers de ce sommet européen, comme de celui du G20 la semaine prochaine, il serait, je crois, nécessaire de s'intéresser aussi à l'économie matérielle, dont on peut penser que la situation est encore plus inquiétante que celle de l'économie financière.

En effet, quand on regarde le marché des matières premières, on s'aperçoit que les cours sont erratiques, volatils, imprévisibles. Le cuivre et le blé plongent ; le pétrole grimpe à nouveau : on ne sait pas où placer les investissements matériels.

Monsieur le ministre, certes, il serait bon de réguler les marchés financiers et de résoudre le problème de la dette grecque et la crise de l'euro ; mais quelles seront les propositions de la France pour réguler les marchés des matières premières ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Je ferai d'abord un petit rappel historique : lorsque le Président de la République Nicolas Sarkozy a soumis à ses partenaires, en début d'année, les éléments d'un ordre du jour pour la présidence française du G20, il leur a proposé de discuter des matières premières et du caractère spéculatif de ces marchés, dangereux pour l'économie réelle.

Plusieurs pays, à l'intérieur même du G20, ont fait montre d'un grand étonnement, voire d'un réel détachement. Aujourd'hui, plus personne ne conteste cet ordre du jour prioritaire et tout le monde accompagne les positions de la présidence française pour - vous avez raison, monsieur le député - encadrer, réguler, et lutter contre la spéculation.

Le marché dérivé des matières premières est le plus important au monde ; la spéculation qui y règne est, comme vous l'avez soulignée, extrêmement périlleuse pour l'équilibre de l'activité économique et pour la croissance mondiale.

Des tensions supplémentaires dues à la situation dans le monde arabe et notamment à la situation en Libye - quatrième pays exportateur mondial de pétrole - ont, de surcroît, aggravé l'instabilité des cours du pétrole. C'est encore un élément de ralentissement de l'ensemble de l'activité mondiale.

Nous nous sommes entendus, les 14 et 15 octobre derniers à Bercy, lors de la dernière réunion de la filière " Finances ", sur le mode opératoire pour l'encadrement et la régulation ; nous nous sommes également entendus sur la création d'une base de données concernant le pétrole. Nous souhaitons aller plus loin et pouvoir proposer aux chefs d'État et de gouvernement, à Cannes, les 3 et 4 novembre prochains, des modalités d'action rapides, avec des objectifs, une méthode, un calendrier. Désormais, un accord à l'issue du sommet du G20 est à portée de main. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3585

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 26 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2011